



VERSAILLES

Conseil de quartier Saint-Louis
1^{er} décembre 2021

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION « L'OUTIL EN MAIN », GWILHERM POULLENNEC, DELEGUE POUR VERSAILLES.

L'outil en main a pour but l'initiation des jeunes, dès l'âge de 8 ans, aux métiers manuels et aux métiers du patrimoine, par des gens de métier ou professionnels qualifiés ou passionnés, bénévoles, le plus souvent à la retraite. L'initiation a lieu avec de vrais outils, dans de vrais ateliers reconstitués pour les enfants au sein de locaux associatifs.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et seniors. Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine, métiers de bouche ou métiers liés à l'environnement.

Les locaux de Versailles sont situés aux étangs Gobert.

Activités : les samedis en période scolaire de 14h à 16h30.

L'association recherche des bénévoles de tous métiers manuels, comme mécanique, électricité, menuiserie, cuisine, cartonnage, couture, etc.

Informations sont disponibles sur :

<http://www.loutilenmain.fr/associations.asso522.html>

<https://www.facebook.com/LOutil-en-main-de-Versailles-100447078733896/>

RAPPORT COMMISSION ENVIRONNEMENT PROPRETE

- *L'animal dans la ville, par un membre du groupe*

Intervention par le vétérinaire de notre conseil de quartier.

D'après la FACCO (Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers -enquête FACCO/KANTAR-TNS (2020)) Un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie 50,5 % des foyers français possèdent au moins un animal et 43,5 % au moins un chien ou un chat. Ce n'est donc pas un sujet anecdotique.

Cette tendance augmente.

Des raisons diverses existent de posséder un animal de compagnie.

- C'est bon pour la santé : entre jeux et promenades, les personnes qui ont des animaux domestiques font plus d'exercice. ...
- L'animal apporte joie et bonheur : la présence d'animaux égaye le quotidien, diminue l'anxiété et fait sortir de la solitude.

Tous ces propriétaires ont une attention particulière au monde animal. Et il y a en plus toutes les autres personnes qui, sans posséder d'animal sont sensibles au contact entre la nature et le citoyen.

Un exemple : constatant que notre ville développe des actions fortes autour de la biodiversité végétale, notre vétérinaire propose de lancer de petites actions de sensibilisation pour faire connaître la biodiversité animale. Cela pourrait être de recenser/référencer la biodiversité animale dans nos parcs et jardins, et mettre l'information à la connaissance de tous, avec l'objectif de favoriser l'observation, l'écoute mais aussi d'initier aux bons comportements et prévenir les gestes dangereux (ne pas nourrir les animaux). De nombreuses déclinaisons de ce thème sont possible comme favoriser des actions éducatives et pédagogiques avec nos écoles primaires. Remarque : l'installation de la « Bergerie en ville » est prévue aux étang Gobert, à côté de l'association « l'Outil en main ».

- *Points mégots, Philippe PAIN*

Ce sujet est une promesse de campagne du Maire, consistant à réduire les jets de mégots au sol et aussi dans le réseau d'assainissement via les avaloirs ; avec Charles RODWELL, Maire-Adjoint délégué à la Jeunesse, nous avons élaboré un schéma d'installation de cendriers devant les lycées et établissements supérieurs pour inciter les adolescents et jeunes adultes à ne pas jeter les mégots au sol ; cette installation interviendra courant décembre et sera accompagné plus tard d'une campagne de sensibilisation sur ce sujet ; dans un deuxième temps et grâce aux subventions d'un éco organisme, AICOME (qui collecte des fonds auprès des producteurs de tabac), avec qui nous avons conventionné en novembre, nous pourrions envisagé une valorisation matière (recyclage des filtres) dans l'esprit de la politique du zéro déchets menée par l'agglomération de Versailles Grand Parc.

RAPPORT COMMISSION VOIRIE/DEPLACEMENTS/AMENAGEMENTS URBAINS,
suite à la réunion de terrain du 16 novembre, par un membre du groupe

1. Carrefour rue Royale / rue Général Leclerc

- Quand on vient de la mairie, au feu qui autorise la giration à droite vers la rue Leclerc, les automobilistes voient mal les piétons qui traversent sur le passage piétons traversant la rue Leclerc. Afin d'améliorer la situation, la commission recommande d'installer un panneau de danger plus grand que l'actuel (mais comme l'actuel situé côté pair de la rue Leclerc), de le tourner plus en direction des véhicules arrivant de la mairie, et de refaire les bandes blanches du passage piétons quasi effacées actuellement (fait depuis).

Points à étudier plus en détail (étude de giration à lancer par la mairie) : barrière côté impair de la rue Leclerc ?, décalage du passage piétons vers l'Ouest ?

A noter que des bus articulés utilisent ce carrefour.

- La circulation des cyclistes arrivant de la mairie et qui veulent se diriger (tout droit) vers la rue Royale est considérée comme anxiogène (le cycliste peut se retrouver entre deux files d'automobiles) jusqu'au carrefour Royale / Leclerc où se trouve un espace dédié. A noter que ce passage n'est pas considéré comme accidentogène (C. Defontaine).

Il ne semble pas y avoir de solution facile et évidente à cette question, déjà bien étudiée lors de la refonte du carrefour.

2. Carrefour rue Royale / av de Sceaux

Lorsqu'il pleut et depuis l'installation d'un trottoir traversant en bordure de la rue Royale, l'écoulement des eaux va vers le passage piétons de la rue Royale et non vers la contre-allée de l'avenue de Sceaux. Il en résulte une flaque d'eau importante au niveau du passage piétons du début de la rue Royale, qui conduit à de fréquents éclaboussements de piétons par des véhicules.

Un signalement de ce problème sera fait auprès de VGP (service de l'eau) par C. Defontaine.

3. Carrefour Joffre + Satory / Orangerie + Leclerc

Le déplacement – à titre provisoire - du feu rouge vers l'Est est considéré comme satisfaisant. Les services municipaux confirment que ce déplacement est définitif et les travaux ad hoc bientôt effectués.

4. Radar pédagogique rue Mazières

Installé à titre provisoire, il a été démonté récemment. Les services municipaux doivent en exploiter les données de trafic et de vitesse. A noter que certains bus « à vide » qui rentrent au dépôt respectent peu les limitations de vitesse.

Les résultats de mesure de vitesse du radar pédagogique de la rue de l'Orangerie montrent que la vitesse moyenne y est de 39 km/h, et le V85 (vitesse en-dessous de laquelle roulent 85% des véhicules) de 47 km/h. Il y aurait 10% des véhicules qui roulent à plus de 50 km/h. Ce sont donc des vitesses un peu élevées, mais qui restent cohérentes avec l'environnement (longue ligne droite). Les services de la ville vont demander à Versailles Grand Parc qu'un rappel soit adressé aux conducteurs de bus. Des aménagements réducteurs de vitesse de type plateaux semblent déconseillés à cause des nuisances (sonores ou vibratoires) qu'ils peuvent provoquer.

5. Divers

A noter pour une prochaine commission une visite à prévoir au bout de la pièce d'eau des Suisses (traversées piétons, circuit vélo...).

- *Carrés Saint-Louis, Marie-Pascale Bonnefont*

La municipalité a prévu de réhabiliter un carré tous les ans. En 2020 et 2021, les travaux du carré au Puits et du carré à la Terre sont menés ensemble. 2022 : aura lieu la 2^e partie du Carré à la Fontaine. 2023 : 2^e partie du carré à l'Avoine. En complément des lignes directrices données par le PSMV, le conseil de quartier participe activement à la définition des projets et actuellement particulièrement à l'évolution du projet des carrés au Puits et à la Fontaine. Ces projets résultent d'un compromis entre la protection et l'usage.

- Carré Puits : le chantier de l'aire de jeux a été un peu ralenti pour cause de difficultés de livraison de bois. En décembre, il y aura 17 arbres replantés, fruit d'une évolution récente que nous accompagnons, certains arbres ayant souffert des terrassements. Livraison prévue : Printemps 2022.
- Carré Fontaine : Au 1^{er} décembre : 12 arbres replantés, maintien de 67 places de stationnement, fruit d'une évolution récente pour prendre en compte au maximum le souhait des riverains, autant au niveau du nombre d'arbres que du nombre de places de stationnement. Livraison prévue : fin 2022.
- Carré Terre : 6 arbres replantés, travaux de pose de pavés achevés pour la fin de l'année, avancement actuel : 50%. La mise en place des plantations débutera en début d'année prochaine. Livraison prévue : Printemps 2022.

Le conseil de quartier est très satisfait de la hauteur des arbres déjà replantés.

QUESTIONS DIVERSES

Sortie des étudiants de **Notre-Dame du Grandchamp**. Des riverains rapportent des nuisances liées à certains comportements : fumée de tabac sous les fenêtres, nombreux mégots sur le sol, éventuels trafics de stupéfiants, stationnement pour des « pauses » sur les marches des maisons alentours, sortie problématique rue Henri de Régnier. Il n'y a pas une solution mais une concertation renforcée avec l'établissement est plus que jamais nécessaire. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du conseil de quartier du mois de juin.

CALENDRIER

- Réunion extraordinaire : Présentation de l'office du tourisme, jeudi 16 décembre 2021, en mairie, salle du Conseil Municipal, à 19h00
- Prochaine réunion du Conseil de quartier Saint-Louis : mercredi 9 mars 2022, 20h

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !